



EHPAD – RESIDENCE MOSAÏQUE

Livret d'accueil des Résidents



**Etablissement d'Hébergement pour Personnes
Agées Dépendantes
(EHPAD)**

**49, avenue d'Orgeval
91360 Villemoisson sur Orge**

Tél. : 01.69.72.21.21

Fax : 01.69.72.21.29

E-mail : mosaique@fondationdiaconesses.org



Accompagnons la Vie !

SOMMAIRE

1 - La Fondation Diaconesses de Reuilly

***2 - Les valeurs de la
Fondation Diaconesses de Reuilly***

***3 - Charte des droits
et libertés des personnes accueillies***

4 - La Résidence Mosaïque – Ses objectifs

5 - Le résident et sa famille

6 - Les prestations

7 - Le Personnel

Plan d'accès

La direction et l'ensemble du personnel de la « Résidence Mosaïque », Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, géré par la Fondation Diaconesses de Reuilly, vous souhaite la bienvenue et vous remercient pour la confiance que vous leur témoignez en choisissant cet établissement. L'équipe mettra en œuvre toutes ses compétences afin que votre séjour se passe dans les meilleures conditions possibles.

Bon séjour !

1 - La Fondation Diaconesses de Reuilly

L'institution des Diaconesses de Reuilly a été fondée en 1841 par Caroline Malvesin, une jeune protestante de Bordeaux, avec le soutien du Pasteur Antoine Vermeil. Elle a d'emblée choisi d'être au service des plus souffrants, des plus démunis, des plus handicapés, ... Dès 1860, l'institution est reconnue d'utilité publique et en 1901, elle prend la forme d'une association à but non lucratif.

Par décret en date du 24 novembre 2009, elle devient Fondation Diaconesses de Reuilly reconnue d'utilité publique et elle poursuit l'œuvre sociale menée auparavant par l'Association dite « Œuvres et Institutions des Diaconesses de Reuilly ».

Aujourd'hui, la Fondation regroupe plus d'une quarantaine d'établissements sanitaires et médico-sociaux gérés en direct ou en partenariat. Ces établissements sont

répartis en Ile-de-France, dans les hauts de France, dans le Sud-Est et dans le Sud-Ouest. Ils permettent d'offrir au total 2 500 lits et places, soit dans des lieux de vie, soit dans des lieux de soins pour accueillir sans distinction d'origine, de religion ou de confession les personnes qui en ont besoin.

La gestion de ces établissements est régionalisée : **Pôle EHPAD Ile de France**, Pôle soins palliatifs Nord-IDF, Région Sud-Est, Région Sud-Ouest, Région Abej-Coquerel.

2 - Les valeurs de la Fondation Diaconesses de Reuilly

« Accompagner la vie » est la devise de la Fondation. Plus que de simples mots, il s'agit d'un engagement à prêter une attention persévérante aux souffrances ou aux difficultés des hommes, des femmes et des enfants pris en charge. Il donne un sens aux pratiques des collaborateurs et des bénévoles qui chaque jour, accompagnent les patients et les résidents hébergés dans ses différents établissements.

Par ailleurs, les valeurs humanistes tournées vers l'empathie et l'accueil sont enrichies par la dimension spirituelle apportée par la Communauté, présente au sein même de la Fondation. Cette proximité originale conduit à un partage des valeurs, porteur de sens dans un vrai respect des fondements de la laïcité.

La communauté des Diaconesses de Reuilly tient une place bien spécifique, elle est le garant de la réflexion éthique qui anime le « prendre soin » dans chacun des établissements gérés par la Fondation. Depuis son origine, c'est elle qui inspire l'orientation et le développement des différentes œuvres sociales mises en place.

3 - Charte des droits et libertés de la personne accueillie

Principe de non-discrimination.

Droit à une prise en charge ou un accompagnement adapté.

Droit à l'information.

Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne.

Droit à la renonciation.

Droit au respect des liens familiaux.

Droit à la protection.

Droit à l'autonomie.

Principe de prévention et de soutien.

Droit à l'exercice des droits civiques attribués à la personne accueillie.

Droit à la pratique religieuse.

Respect de la dignité de la personne et de son intimité.

4 - La « Résidence Mosaïque » - Ses objectifs :

L'EHPAD « Résidence Mosaïque » a ouvert ses portes en novembre 1998. Elle se situe dans le quartier du plateau

de Villemoisson sur Orge (Essonne), dans un cadre d'habitations pavillonnaires.

La « Résidence Mosaïque » s'engage à travers le projet de vie qu'elle propose à :

- ❖ *Accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne et assurer les suivis et soins médicaux.*
- ❖ *Maintenir l'autonomie, prévenir l'aggravation de la dépendance.*
- ❖ *Elaborer un projet de vie personnalisé en équipe pluridisciplinaire.*
- ❖ *Présence d'un groupe de réflexion éthique au sein de l'établissement.*
- ❖ *Entretenir le lien entre les résidents et ses proches via Famileo.*

Vivre à la « Résidence Mosaïque », c'est conserver un « chez soi », tout en rompant avec l'isolement par la participation à la vie collective de l'établissement.

5 - Le résident et sa famille au sein de l'établissement

❖ Le résident

A son entrée, le résident est accueilli par l'équipe de direction.

La Cadre de santé présente par la suite, au résident la chambre qu'il va occuper.

Le résident sera assisté par l'équipe pluridisciplinaire (cadre de santé, psychologue, soignante, animatrice, ...) dans l'élaboration de son projet d'accompagnement personnalisé. Une soignante référente est désignée pour assurer le suivi et l'évolution de ce projet.

Les dispositifs médicaux (lit médicalisé, fauteuil roulant, déambulateur) indispensables à la prise en charge du résident, sont à la charge de l'établissement.

❖ *Accueil des familles*

Les familles ont accès librement à l'établissement. Cependant, il est préférable qu'elles respectent les temps de nettoyage, de soins, de toilette, de repos et de sommeil.

Pour de raison de sécurité, l'accès à l'établissement se fait par code donné aux familles dès l'admission.

L'établissement a mis en place une fiche de liaison, dans une bannette située à l'accueil. Cette fiche permet aux familles de signaler les dysfonctionnements ou les remarques et/ou les suggestions, les satisfactions, relatifs à la prise en charge du résident et à la vie de l'établissement.

Les familles qui le souhaitent, sont reçues sur rendez-vous par l'équipe de Direction : le Médecin Coordonnateur, la Cadre de Santé et la Directrice.

❖ *Sorties et absences*

Les résidents autonomes sortent librement. Les résidents dépendants doivent être accompagnés. Les absences aux repas et toute sortie qu'elle qu'en soit la durée doit être signalée au secrétariat ou auprès de la direction.

❖ *Groupe d'expression des résidents*

Le Conseil de la Vie Sociale prévu par la loi du 02/01/2002, donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'établissement. Pour ce faire, l'établissement a mis en place le CVS et organise une réunion mensuelle avec les résidents, les représentants des familles et des professionnels. Le compte-rendu de ces réunions, est diffusé par mail à toutes les familles et les représentants légaux des résidents.

❖ *Enquête de satisfaction*

L'établissement a le souci permanent d'améliorer les cadres de vie ainsi que les prestations proposées au résident.

Une enquête de satisfaction annuelle est réalisée dans le but d'évaluer les différentes prestations, les relations avec les équipes, la vie collective dans son ensemble, mais aussi afin de collecter les avis et les suggestions des résidents et des familles.

6 - Les prestations :

❖ *Logements*

Les logements des résidents au nombre de 62 sont individuels, d'une superficie de 22 m², équipés d'une salle d'eau, d'un sanitaire, d'une prise téléphonique et d'une prise télévision (les appareils de réception ne sont pas fournis.)

Afin de faciliter l'adaptation des résidents dans leur nouveau cadre de vie et de favoriser le sentiment d'être chez soi, l'établissement les encourage à apporter quelques mobiliers.

Le logement comprend un lit médicalisé, dispose d'un système d'appel, une penderie, une commode, une table chevet, un bureau, un fauteuil et une chaise.



❖ *Restauration*

L'établissement assure la restauration par l'intermédiaire d'une société prestataire. Les menus sont établis par cette société et sont validés lors de la « Commission Menus ». Une fois par mois un repas à thème est proposé.

Les petits déjeuners sont servis en chambre.

Pour les déjeuners et les dîners, le Chef de cuisine accueille les résidents, dans les salles de restauration :

- du second étage à 12 h 00 et 18 h 00.
- et du rez-de-chaussée à 12 h 30 et 18 h 00.

Les résidents dans l'incapacité de se rendre au restaurant sont servis dans leur chambre.

L'établissement respecte les régimes alimentaires prescrits médicalement.

L'établissement propose « des repas invités », à la charge des familles ou amis qui rendent visite au résident. Les tarifs sont affichés à l'accueil.



❖ *Linge*

L'établissement assure le marquage obligatoire des vêtements.

Le linge de toilette et les draps sont fournis par l'établissement.

L'entretien du linge de maison et du linge personnel à l'exception du linge trop fragile, est intégré aux frais de séjour.

L'établissement ne prend pas en charge le raccommodage du linge personnel.

Les frais de pressing sont à la charge exclusive du résident.

❖ *L'entretien*

Les agents de service logistique de l'établissement maintiennent un cadre de vie propre, sain et agréable. Un service minimum est assuré le week-end.

Les soins

L'établissement assure l'accompagnement et l'aide aux toilettes mais les produits d'hygiène nécessaires sont à la charge du résident.

❖ *Soins esthétiques et détente*

L'établissement dispose d'un salon de coiffure et propose également une salle Snoezelen, un espace de détente avec une baignoire thérapeutique et une salle de kinésithérapie.



❖ *Prise en charge non médicamenteuse*

L'établissement développe également cette thérapie non médicamenteuse en mettant en place diverses activités avec des matériels adaptés tels que :



La borne Méli-mélo grâce à son Juke box propose des activités diverses à visées thérapeutiques. (Jeux collectifs, exercices cognitifs ...)



Équipé d'un lecteur MP3, le PSiO combine de la musique ou de la relaxation par la voix avec la stimulation par la lumière



La thérapie du Motomed a été développée pour les personnes à mobilité réduite. Les utilisateurs peuvent faire des exercices en étant assis dans un fauteuil roulant où à partir d'une chaise.



Famileo, est une gazette qui permet de garder le lien entre le résident et ses proches. L'abonnement vous est offert par l'établissement.

❖ *Groupe de réflexion éthique (GRE)*

GRE pour les professionnels, en leur offrant un espace temps pour un travail d'échange et de questionnement interdisciplinaire sur des questions d'ordre éthique, ancrés sur le travail clinique. En approfondissant également les valeurs qui sous tendent le travail des professionnels.

GRE pour les Résidents, par l'approche de différents sujets proposés par les résidents eux-mêmes.

❖ *Courrier des résidents*

Le courrier est distribué quotidiennement et remis aux résidents autonomes.

Pour les autres résidents, les courriers sont remis à la famille ou au représentant légal.

Le courrier non distribué est conservé au secrétariat. La famille ou le représentant légal doit s'y rendre régulièrement afin de le relever.

Horaires d'ouverture du secrétariat du lundi au vendredi :
9 h 00 à 13 h 00 – 14 h à 18 h 00.



❖ *Vie sociale et Animation*

L'établissement met en place, en lien avec les projets personnalisés, des activités thérapeutiques, cognitives, manuelles et intergénérationnelles. Chaque résident est convié à y participer. Plusieurs partenariats existent tels que le centre de loisirs, l'école de musique...

❖ *Participation – prise en charge financière*

Les tarifs, sont révisés chaque année par le Président du Conseil Départemental de l'Essonne et applicables à compter de la date d'effet de l'arrêté fixant les nouveaux tarifs.

L'établissement est entièrement habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale.

Le tarif « Hébergement » à partir du 1^{er} avril 2023 est de 77,99 €. Il comprend :

- L'hébergement en pension complète,
- La fourniture et l'entretien du linge de maison, y compris le linge de toilette,
- Le blanchissage du linge personnel,
- Les frais inhérents à l'incontinence,
- Les charges locatives (eau, électricité, chauffage).
- Une partie des frais de personnels et les frais de gestion de la résidence.

Au tarif Hébergement s'ajoute un tarif « Dépendance », déterminé par la classification GIR (Groupe Iso Ressource) du résident :

GIR 1 et 2 : 21,30 €

GIR 3 et 4 : 13,52 €

GIR 5 et 6 : 5,62 €.

Le téléphone, la pédicure, le coiffeur ainsi que les frais de pharmacie non pris en charge par l'assurance maladie, restent à la charge du résident.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'établissement passe en dotations globales (Soins). Par conséquent, les consultations des médecins traitants, les actes réalisés par les kinésithérapeutes, les examens de biologie et de radiologie, autres que ceux nécessitant un recours à des équipements lourds (IRM, Scanner, ...) sont à la charge de l'établissement, (sur présentation des factures).

8 - Le Personnel :

Le personnel de l'établissement assure une présence 24 h/24 h.

Chaque résident conserve le libre choix de son médecin traitant.

EHPAD Rés



Une équipe de professionnels au service des résidents

L'équipe de direction

Josiane Raveloson	Directrice
Andry Razakarivony	Médecin coordonnateur
En cours de recrutement	Psychologue
Ouiza Bouzerar	Cadre de santé

La secrétaire de direction : Christine Garcia

Service comptabilité : Pôle EHPAD Ile de France

La Gouvernante : Camille Vielle

L'animatrice : Monia Nasr

L'équipe assurant la prise en charge soins :

- **Des Infirmiers :**

Razà Razafiarison

Joséphine Boloko

Dodao Mbalu

Rimane Mouttaki

Une Infirmière de l'URPS IDE IDF assure les astreintes de nuit de 21 heures à 7 heures.

- **Des AS, AMP, AES, Agents de soins :**

de jour : Kerline D, Safia K, Zakia M, Monique N, Ana G, Aimée N, Gertrude S, Yvette B, Frieda N, Samia S, Aminata S, Pana T, Audrey T, Françoise Y ;

de nuit : Malika E, Souki W, Francine T, Emmelyne A, Fatouma K, Jeanine N,

- Un éducateur APA S
- Un psychologue.

Plan d'accès

En transport en commun :

RER C direction Brétigny sur orge, bus 107 ou 420
direction Sainte Geneviève des Bois

En voiture :

Située à 30 km de Paris, autoroute A6 direction Evry



Le Bonheur

Le bonheur c'est tout

Être bien dans sa peau

Ses baskets et ses chaussons

Le bonheur c'est d'être entouré des siens

ou des gens parmi lesquels on se sent

bien !

Le bonheur c'est vivre. C'est l'oubli de

tous nos malheurs, c'est ce que l'on

ressent, cela est en nous.

Le bonheur c'est particulier, c'est l'être

qui le ressent.

Des gens se contentent de peu et d'autres

sont plus exigeants.

Chacun se fait son propre bonheur.

Le bonheur peut se partager.

Il n'est donc pas toujours solitaire, nos

petits moments de bonheur peuvent

être :

- un sourire*
- un coup de téléphone*
- un enfant qui se jette dans nos bras*

Le bonheur est indéfinissable,

joyeux celui qui le possède !

« Atelier écriture Résidence Mosaïque »

Avril 2017

